

**INFORMATION AUX HABITANTS DU SECTEUR ROUTE DE
VALERE/ROUTE DE COMMELINGES/CHEF-LIEU**

Réouverture de la RD 233

Allinges, le 30 août 2018

Madame, Monsieur,

Comme vous l'avez peut-être constaté, les travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD 233 touchent à leur fin. J'ai le plaisir de vous annoncer que la remise en circulation normale de ce tronçon sera effective à compter de ce **lundi 3 septembre 2018**. Un certain nombre de finitions seront encore à réaliser courant septembre, sans fermeture de route, une simple signalétique temporaire étant prévue. Les poteaux électriques et lignes aériennes seront quant à eux supprimés dans le courant de l'automne. L'accès à la route de la fortune depuis la RD 903 sera par ailleurs supprimé prochainement.

Je profite de ce courrier pour vous préciser que **le service de transports, scolaire et urbain**, géré par Thonon Agglomération, sera remis en service de manière normale à compter de cette date. L'arrêt temporaire situé le long de la RD 903 ne sera donc plus utilisé.

De même, le service de collecte des déchets, également géré par Thonon Agglomération, sera de nouveau en fonction à compter du **lundi 10 septembre 2018**. Ainsi, vous n'aurez plus à utiliser les points d'apports volontaires (PAV) de Mésinges et des hangars communaux à compter de cette date. Je profite également pour vous informer que de nouveaux PAV ont été installés sur le parking créé au bas du site de l'aérospatiale, mais que ceux-ci ne seront pas en fonction immédiatement. Une information vous sera transmise ultérieurement.

Enfin, je tenais à vous remercier pour la patience et la compréhension dont vous avez fait preuve durant ces travaux, que nous avons réalisés en 18 mois au lieu des 30 mois prévus initialement. Je sais que cela n'a pas toujours été facile, mais il n'est pas toujours simple d'organiser un chantier d'une telle ampleur. Le résultat est néanmoins là puisque les nombreux problèmes d'inondation du secteur vont être résolus, et la circulation des piétons va pouvoir se faire en toute sécurité grâce à la création des trottoirs.

Vous remerciant de nouveau pour votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,

François DEVILLE

